

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DÉCEMBRE 2023 À 18 h 30**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 11 décembre, à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de ST SEURIN DE PALENNE, dûment convoqué le 04 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Yves ARCHAMBAUD.

PRÉSENTS : Yves ARCHAMBAUD, Marianick LAURINE, Patrick BARTHOU, Christian GOUIN, Estelle PETIT, Christophe GOURGUECHON, Lionel LAVILLE, Hervé BOISSON et Bernard GUILLET, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 10 membres.

ABSENTS EXCUSÉS : Stéphane GENAUDEAU qui a donné pouvoir à Bernard GUILLET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marianick LAURINE

ORDRE DU JOUR

2023/12/01 - Porte de l'atelier : demande de subvention + devis

2023/12/02 - Logements communaux : devis convecteurs

2023/12/03 - Devis SDEER

2023/12/04 - Questions diverses

Le procès-verbal du 27 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

2023/12/01 - PORTE DE L'ATELIER : DEMANDE DE SUBVENTION + DEVIS

Monsieur le Maire avait demandé un devis à la SARL AUGUSTIN pour la reprise du linteau de la porte de l'atelier municipal. Fin novembre, il s'est avéré que la poutre servant de linteau menaçait de se couper en deux et d'effondrer la toiture. Des devis supplémentaires ont été demandés et les travaux exécutés en urgence, par mesure de sécurité, en décembre.

Les devis s'élèvent à :

- | | |
|-----------------------|---------------|
| - SARL AUGUSTIN | 4 850,00 € HT |
| - SARL SORBIER & Fils | 1 090,00 € HT |
| - SARL AUGUSTIN | 958,00 € HT |

Soit un montant global de 6 898,00 € HT.

Ce dossier peut faire l'objet d'une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'aide départemental pour la revitalisation des centres des petites communes d'un taux de 45 % + 10 % pour commune en ZRR.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité charge Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

2023/12/02 - LOGEMENTS COMMUNAUX : DEVIS CONVECTEURS

Monsieur le Maire rappelle au conseil que lors de la réunion du 27 novembre, il avait été décidé de demander deux autres devis pour le remplacement de certains convecteurs défectueux des logements communaux :

- | | |
|-------------------------------|--|
| - BERNARD & SUIRE ÉLECTRICITÉ | 1 510,00 € HT |
| - SOS ELEC (GRAND Philippe) | 1 607,34 € HT (pas de TVA, autoentrepreneur) |

- SARL CLAVIER Patrick

1 583,08 € HT

À l'unanimité, le devis de la SARL CLAVIER Patrick est retenu. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2023/12/03 - DEVIS SDEER

Le SDEER nous a adressé le devis actualisé de mise en place de l'éclairage public au lotissement Nougé. La somme à la charge de la commune s'élève à 7 059,28 € avec possibilité de payer en plusieurs annuités.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité,

- accepte le devis actualisé du SDEER
- décide le remboursement en 5 annuités
- charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2023/12/04 - QUESTIONS DIVERSES

Demande de nouveaux réverbères

Marianick LAURAINÉ : 1 rue de Leylandis.

Patrick BARTHOU : Rue des Jardins Fleuris, en face de chez Rodriguez et dans le virage

Christian GOUIN : Demande le renforcement (par bordures de trottoirs) du chemin « Sur les Vignes » en prévision de la construction du bâtiment agricole.

Bernard GUILLET : a assisté à 2 réunions du Centre Social de Pons qui a été déclaré en redressement judiciaire pendant 6 mois. Il est prévu une cotisation pour les communes qui serait de : 1,70 € par habitant et 13 € par bénéficiaire (à St-Seurin, 14 bénéficiaires ont été dénombrés en 2023).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 35.

Signatures :

Le Secrétaire de séance,
Marianick LAURAINÉ

Le Maire,
Yves ARCHAMBAUD